Wallonie

Permis d'environnement

Si vous remplissez ce formulaire en version papier, veuillez le renvoyer complété à la commune concernée.
Si vous avez rempli et envoyé ce formulaire de manière électronique, il est inutile de renvoyer la version papier à la commune.

➔

À l'attention de la commune de :

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le Département des Permis et Autorisations par mail :

rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be

Permis d'environnement
Déclaration des établissements de classe 3

Objet

Formulaire pour la déclaration d'un établissement de classe 3 visé par le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Public

Toute personne physique ou morale exploitant un établissement repris en classe 3 dans la liste de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

Réglementation

Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Cadre réservé à la commune

Commune où est déposée la déclaration

Référence de la déclaration à la commune

Date de l'accusé de réception de la déclaration

__/__/____

Date de recevabilité de la déclaration

__/__/____

1. Coordonnées du déclarant

Avez-vous un numéro d'entreprise ?

☐ Oui

Numéro d'entreprise

| | | | | . | | | | . | | | |

☐ Non

Remplissez le cadre qui vous concerne parmi les deux suivants.

Vous êtes :

☐ une **personne physique**

☐ M.
☐ Mme

Nom

Prénom

Rue

Numéro

Boîte

Code postal

Localité

Pays

Téléphone

Téléphone

Courriel

☐ une **personne morale**

Dénomination du demandeur

Forme juridique

Adresse du siège social :

Rue

Numéro

Boîte

Code postal

Localité

Pays

Courriel

Site web

Personne de contact pour le suivi de dossier :

☐ M.
☐ Mme

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Téléphone

Courriel

2. Objet de la demande

S'agit-il de

☐ Mise en activité d'un nouvel établissement

☐ Maintien en activité d'un établissement qui vient d'être rangé en classe 3 suite à une modification de la liste des installations et activités classées
☐ Maintien en activité d'un établissement dont la durée de validité de la déclaration est arrivée à expiration
☐ Remise en activité d'un établissement existant (par exemple après chômage, incendie, etc...)
☐ Extension ou transformation d'un établissement ancien
☐ Déménagement de l'établissement

Ancienne adresse :
Rue | Numéro | Boîte

Code postal | Localité

3. Etablissement faisant l'objet de la déclaration

3.1. Rubriques

⚠ Si vous devez déclarer plus de 3 rubriques, veuillez dupliquer cette page.

Numéro de rubrique

Libellé de rubrique

Conditions intégrales

Numéro de rubrique

Libellé de rubrique

Conditions intégrales

Numéro de rubrique

Libellé de rubrique

Conditions intégrales

3.2. Description

Veuillez décrire les activités majeures réalisées au sein de l'établissement en mentionnant les machines et les dépôts nécessaires à ces activités.
Description de l'établissement

3.3. Localisation

S'agit-il d'un lieu-dit ?

☐ Oui

Ne mentionner un lieu-dit que si c'est pertinent pour la localisation de l'établissement, à défaut d'un nom de rue.

Lieu-dit

☐ Non

Rue | Numéro | Boîte

Code postal | Localité

3.3.1. Situation

3.3.1.1.Parcelle n°

Référence de la parcelle :

INS (Commune) | Commune

INS (Division) | Division

Section | Numéro | Lettre | Exposant | / Diviseur

3.3.1.2.Parcelle n°

Référence de la parcelle :

INS (Commune) | Commune

INS (Division) | Division

Section | Numéro | Lettre | Exposant | / Diviseur

3.3.1.3.Parcelle n°

Référence de la parcelle :

INS (Commune) | Commune

INS (Division) | Division

Section | Numéro | Lettre | Exposant | / Diviseur

3.3.1.4. Informations complémentaires

Destination au plan de secteur

Destination au Schéma d'Orientation Local

Situé dans un lotissement non périmé délivré en date du

/ /

N° de lot

3.3.1.5. Effet du projet sur NATURA 2000

L'établissement est-il situé dans ou à proximité (500 m) d'un site NATURA 2000 ou d'un site candidat au réseau NATURA 2000 ?

Référence du site

S'il s'agit d'un site NATURA 2000, références de la ou des unités de gestion concernées

4. Informations relatives aux OGM

4.1. Responsable de la biosécurité

☐ M.
☐ Mme

Nom

Prénom

Formation et qualification

4.2. Comités/sous-comités de sécurité biologique

Informations

4.3. Travail entrepris

Description de la nature du travail entrepris

4.4. Evaluation des risques

Résumé de l'évaluation des risques visée à l'article 5, de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002

4.5. Gestion de déchets

Informations sur la gestion de déchets

5. Informations relatives à la détention d'animaux exotiques non domestiques

5.1. Type d'animaux

⚠ Si vous devez déclarer plus de 3 espèces différentes, veuillez dupliquer cette page.

⚠ Vous devez encoder au moins un type d'animal.

Nom latin de l'animal (genre, espèce), ordre et classe zoologique auquel il appartient, nom vernaculaire (commun), le cas échéant.

Genre	Espèce	Ordre	Classe	Nom commun	Nombre

5.2. But de la détention

☐ Reproduction
☐ Intérêt personnel
☐ Etude scientifique
☐ Pratique de la fauconnerie
☐ Autre

Précisez

5.3. Mesures de sécurité

Moyens ou dispositifs prévus ou utilisés pour empêcher les animaux de s'échapper

Existe-t-il des procédures d'urgence si un animal s'échappe, attaque, mord ou blesse quelqu'un ?

☐ Oui

Lesquelles

☐ Non

5.4. Effluents produits par les animaux

Type d'effluents
☐ Solides
☐ Fientes
☐ Liquides

Existe-t-il un lieu de stockage dans l'établissement ?
☐ Oui
☐ Non

Mode de stockage :
☐ infrastructures (conteneurs, poubelle, ...)

Volume
m^3

Local fermé ?
☐ Oui

☐ Non

☐ aire bétonnée (fumière)

Volume

|_|_|_|_|_|_| m^3

Surface de l'aire bétonnée

|_|_|_|_|_|_| m^2

Aire couverte ?

☐ Oui

☐ Non

Volume de la citerne équipant la fumière

|_|_|_|_|_|_| m^3

Système de contrôle d'étanchéité ?

☐ Oui

☐ Non

☐ citerne

Volume

|_|_|_|_|_|_| m^3

Système de contrôle d'étanchéité ?

☐ Oui

☐ Non

Fréquence d'évacuation vers l'aire de stockage ou une autre destination

Destination finale des effluents

☐ Valorisation en agriculture

☐ Autre

Précisez

Les effluents sont-ils traités ?

☐ Oui

Description du traitement

☐ Non

5.5. Hygiène et santé

Fréquence de nettoyage des cages, terrariums, locaux d'hébergement

Vaccins vétérinaires éventuels avec copie des certificats de vaccination

6. Infomations relatives aux prises d'eau

6.1. Ouvrage

Type d'ouvrage
☐ Puits foré
☐ Puits traditionnel
☐ Drain
☐ Galerie
☐ Source à l'émergence
☐ Autre

Définir

Dénomination de la prise d'eau

Date de réalisation de l'ouvrage de prise d'eau (même approximative)

__ / __ / ____

Dimensions de l'ouvrage :

Profondeur
_____ m

Diamètre intérieur
_____ cm

Autres dimensions

6.2. Description

Description des aménagements de protection de l'ouvrage

6.3. Dispositif de prélèvement

L'ouvrage est-il équipé d'une pompe ?
☐ Oui
☐ Pompe immergée
☐ Pompe de surface
☐ Non

6.4. Compteur

Un compteur volumétrique est-il installé ?
☐ Oui

n° du compteur

modèle (marque, ...)

☐ Non

6.5. Usage de l'eau

☐ Domestique et sanitaire
☐ Consommation humaine
☐ Agriculture, Horticulture, Arboriculture
☐ Elevage
☐ Alimentation d'étang, de piscine privée, de fontaine
☐ Autre

Définir

7. Liste des documents à joindre

Dans tous les cas :

☐ Schéma d'implantation (Un plan descriptif de l'établissement, dressé à l'échelle la mieux adaptée, indiquant l'emplacement des locaux, des ateliers, des dépôts (matières premières et auxiliaires, déchets, etc.), des appareils et des cheminées sur lequel sont reproduites les limites parcellaires.)

Si rubrique 26.65.03.04.01 :

☐ Plans d'exécution lisibles des niveaux, dressés à une échelle adaptée

Les plans des niveaux où se trouvent les installations comprennent :

a. la zone de travail et les confinements éventuels ;
b. les flux du personnel et des déchets ;
c. les zones contiguës occupées par les personnes étrangères au chantier de décontamination ;
d. la localisation des points de mesure des fibres asbestiformes dans l'air.

☐ Description des types de travaux de décontamination à réaliser (Enlèvement, Encapsulation) :

Doit contenir :

a. quantité estimée de déchets par application d'amiante (tels que calorifuge, plaques) ;
b. description de la méthode d'enlèvement/encapsulation ;
c. précautions prises pour réduire les nuisances tels que mesures de protection collective, conditionnement des déchets ;
d. la date du début et de la fin du chantier ;
e. l'identité du maître d'œuvre.

Si rubrique 26.65.03.04.02 :

☐ Une attestation du bourgmestre, ou de son délégué, de la commune visée soit par l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 juillet 2021 reconnaissant comme calamité naturelle publique les inondations survenues du 14 juillet au 16 juillet 2021 et délimitant son étendue géographique, telle qu'étendue par l'article 2 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 26 août 2021, soit par l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 septembre 2021 reconnaissant comme calamité naturelle publique les inondations du 24 juillet 2021 et délimitant son étendue géographique, certifiant que le chantier de désamiantage est rendu nécessaire par les inondations.

Explication : Depuis le 16 février 2022 et jusqu'au 15 février 2024, les chantiers d'enlèvement, de décontamination ou d'encapsulation d'amiante visés à la rubrique 26.65.03.04.02 sont rangés en classe 3 à condition qu'ils soient situés sur une commune ayant subi les inondations du 14 juillet au 16 juillet 2021 et si le chantier est rendu nécessaire en raison de ces inondations. Dans ce cas, une attestation de la Commune doit être jointe au dossier.

Si rubrique 41.00.03.01 :

☐ Un plan à l'échelle 1/100 indiquant l'emplacement de l'ouvrage par rapport au bâtiments, voiries, cours d'eau et autres installations existants à proximité

Si rubrique 92.61.13.01 :

☐ Pour l'aéromodélisme, accord des propiétaires des terrains survolés

Si la rubrique commence par 92.53.02. :

☐ L'agrément délivré par le Service fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement pour la détention d'un tel animal par un particulier ou la demande d'agrément

Si rubrique 64.20.01.01.01 :

☐ Un rapport qui comprend :

a. les données techniques concernant l'antenne permettant de garantir le respect de l'article 4 ;
b. une description des alentours de l'antenne par un plan en projection verticale reprenant la hauteur des bâtiments dans un rayon suffisant pour contrôler le respect de la limite d'immission ;
c. une évaluation du rayonnement électromagnétique de l'antenne émettrice stationnaire ;
d. un avis de l'Institut scientifique de service public attestant le respect de la limite d'immission ;
e. un descriptif non technique de l'évaluation du champ électromagnétique à destination des personnes non initiées ;
f. la date fixée pour la mise en service de l'antenne.

Vous pouvez joindre toutes pièces que vous estimez nécessaire à votre déclaration :

☐ Pièce 1

☐ Pièce 2

☐ Pièce 3

☐ Pièce 4

☐ Pièce 5

Nombre **TOTAL** de documents joints

8. Déclaration sur l'honneur

Liens vers les différentes conditions intégrales :
Informations sur les rubriques :

☐ Je m'engage à observer les conditions générales et intégrales applicables à l'établissement faisant l'objet de la présente déclaration, ainsi que les conditions complémentaires éventuellement prescrites par l'autorité compétente sur base de l'article 14, § 5. Le texte des conditions générales et intégrales peut être obtenu auprès de l'Administration communale.

La présente déclaration ne dispense pas le déclarant du respect de la législation applicable en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et du patrimoine (CodT).

La présente déclaration est valable pour un terme de 10 ans au maximum prenant cours, soit le quinzième jour qui suit la déclaration si celle-ci n'a pas été déclarée irrecevable conformément à l'article 14, § 3, du décret, soit le trentième jour qui suit la déclaration si l'autorité compétente prescrit des conditions complémentaires d'exploitation conformément à l'article 14, § 5, du décret.

Vous êtes une commune et vous remplissez ce formulaire pour le compte du déclarant ?
☐ Oui
☐ Non
Signature du déclarant

9. Protection de la vie privée et voies de recours

9.1. Protection de la vie privée

Comme le veut la Loi[1], nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises à la **Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement,** ainsi qu'à l'autorité compétente ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

Conformément au Règlement Général de Protection des Données, les informations signalétiques communiquées par une personne physique seront traitées conformément au Décret relatif au permis d'environnement et ces d'arrêtés d'exécution. Le Département des Permis et Autorisation (DPA) du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement traitent celles-ci pour gérer le registre des déclarations environnementales et est transmis auprès de l'autorité compétente qui est le Collège communal de la commune où est localisé l'établissement. Ce dernier respectera les règles en matière d'accès à l'information environnementale, ces données ne seront communiquées qu'à l'Administration de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, aux Communes sur le territoire de laquelle l'établissement est localisé, au Département de la Nature et des Forêts, au Département de la Police et des Contrôles, l'organisme payeur de Wallonie ainsi Instances d'avis lors de l'instruction de la déclaration et du recours, au fonctionnaire chargé de la surveillance, au Conseil d'Etat en cas de recours en suspension ou annulations et aux Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire en cas de litige.
Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.
Elles seront conservées aussi longtemps que la déclaration est valide, ainsi qu'un délai complémentaire permettant le suivi du contentieux éventuel ou les renouvellements à réaliser.
Au-delà de ce délai, les données seront conservées sous une forme minimisée permettant au SPW de savoir qu'une déclaration vous a été attribué et que la date de validité est échue.
Conformément audit règlement, vous pouvez solliciter la rectification de vos données signalétiques ou informations erronées de votre formulaire en en introduisant un nouveau et en notifiant auprès du collège communal l'abandon de la déclaration erronée.

[1] Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Vous pouvez également demander un accès à votre déclaration auprès du Département des Permis et Autorisations (DPA) à l'adresse électronique : rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be ou via le formulaire (http://www.wallonie.be/fr/demarche/detail/138958), vous pouvez avoir accès à vos données qui vous concerne. Le Délégué à la protection des données (dpo@spw.wallonie.be) en assurera le suivi.
Pour plus d'informations sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le Portail de la Wallonie (www.wallonie.be). Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du SPW, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : contact@apd-gba.be.

9.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de l'acte rendu ?

- **Introduire un recours à l'administration.**
 Service public de Wallonie
 Direction générale opérationnelle de l'Agriculture,
 des Ressources naturelles et de l'Environnement
 Département des permis et des autorisations
 Direction des autorisations
 Avenue Prince de Liège, 15
 5100 Jambes
 le formulaire de recours est disponible sur le site : http://www.wallonie.be dans la rubrique formulaire en ligne

Enquête de satisfaction

Le Gouvernement wallon souhaite simplifier vos démarches administratives. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous donner **votre avis** sur le formulaire que vous venez de lire ou de compléter. Cela nous permettra d'améliorer la qualité de nos services.

Quelle est votre tranche d'âge :

☐ moins de 30 ans ☐ 30-60 ans ☐ plus de 60 ans

Vous êtes :

☐ un citoyen ☐ une entreprise ☐ un tiers (intermédiaire tel qu'architecte, avocat, comptable, ...)

☐ un pouvoir local ☐ une association du non marchand ☐ une administration

☐ autre

Le temps nécessaire pour le remplissage du formulaire vous paraît :

☐ raisonnable ☐ trop long

Vous avez trouvé ce formulaire :

☐ clair et simple à remplir ☐ peu compréhensible et difficile à remplir

Quelles seraient les 3 améliorations prioritaires à apporter à ce formulaire ?

☐ réclamer moins de pièces justificatives
☐ changer l'ordre des questions
☐ faire des phrases plus simples
☐ améliorer l'aspect visuel
☐ permettre à une ou plusieurs personnes de signer électroniquement
☐ améliorer l'aide au remplissage (pré-remplissage, fenêtre d'explication, information préalable, glossaire, ...)
☐ faciliter la sauvegarde du formulaire
☐ rassurer sur l'usage des données personnelles (être plus clair sur qui les utilise et qui peut en faire quoi)
☐ autre

Précisez :

Sélectionnez ci-dessous la situation qui vous correspond le mieux :

☐ **Situation 1 :** J'ai complété mon formulaire « à la main » ou « sur papier ».

Pourquoi n'avez-vous pas rempli le formulaire électroniquement ?
☐ je ne savais pas qu'il existait une version électronique ou il n'en existe pas
☐ on me l'a donné en version papier
☐ je n'ai pas confiance en l'électronique
☐ c'est trop compliqué
☐ autre

Précisez :

☐ **Situation 2 :** J'ai commencé à remplir mon formulaire électroniquement mais j'ai abandonné

Pourquoi avez-vous abandonné ?
☐ je ne voulais pas me créer un espace personnel
☐ je ne savais pas comment joindre les annexes
☐ nous étions plusieurs à devoir remplir le formulaire
☐ les pièces à joindre étaient hors format (plans, ...)
☐ autre

Précisez :

☐ **Situation 3 :** J'ai rempli et soumis mon formulaire électroniquement

Seriez-vous d'accord de nous aider davantage en répondant à une enquête téléphonique ?

☐ oui ☐ non

Dénomination :

Téléphone:

MERCI pour votre participation !